

Durée : 2 jours

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
- **Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI)** contre les chutes de hauteur.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages suivants : Montage façade avec console, Montage porte à faux, Montage poutre de franchissement, levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Contenu du stage :

Formation théorique : 0.5 jour

- **Se situer et être acteur de la prévention des risques :** Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs, Signaler les situations dangereuses, Prévenir les risques, communiquer et rendre compte
- **Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant :** Identifier les différents types d'échafaudage, les éléments le constituant et leurs domaines d'utilisation, Comprendre et exploiter la notice du fabricant,
- Préparer le montage, monter et démonter une structure simple d'échafaudage de pied : apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages, vérifier la conformité par rapport à la notice et/ou au plan d'installation
- **Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied :** Cadre règlementaire des vérifications (mise en service, remise en service, vérification trimestrielle, vérification journalière)
- **Utiliser un échafaudage de pied :** respecter les limites de charges, tenir compte de la Co activité sur les chantiers

Formation pratique: 1.5 jours

- **Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant :** préparer le montage : aménager l'air de travail (balisage et signalisation adaptée)
- Monter et démonter une structure simple d'échafaudage de pied en utilisant à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité du monter (Epi)
- Implanter l'échafaudage : travée

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique composée d' un échafaudage façadier ALTRAD et d'un multidirectionnel LAYHER
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Formation pratique: SUITE

- Monter et démonter des niveaux sur échafaudage à cadre et multidirectionnel
- Réaliser un montage spécifique avec console, porte à faux, poutre de franchissement, levage de charge avec potence
- Elinguer et treuiller des charges : réaliser un élingage adapté, choix des élingues et modes d'élingage
- **Utiliser un échafaudage de pied en sécurité** : accéder et circuler sur l'échafaudage, tenir compte de la coactivité sur les chantiers, maintien de l'échafaudage en sécurité

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Sur la base du référentiel de la recommandation N° 408 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il à acquis ou non les compétences visées.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.